

Conseil Municipal du 19 septembre 2023

Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance

POINT N° 1 Affaires générales

- 1a- Approbation du versement d'une aide financière en faveur des victimes du séisme ayant frappé le Maroc
 - 1b- Approbation de l'évolution du capital social de CITIVIA SPL
- Décisions du Maire

POINT n° 2 Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 juin 2023

POINT n° 3 Affaires intercommunales

- 3a- Approbation de la modification des statuts de la CCTC afin d'intégrer la compétence « Contribution au financement du SIS »

POINT n° 4 Affaires financières

- 4a- Approbation de la reprise d'amortissements sur la fiche inventaire n° 19003-20422000

POINT n° 5 Affaires de personnel

- 5a- Résultats de la consultation - contrat groupe assurance statutaire
- 5b- Approbation de la révision de la délibération instaurant le RIFSEEP

POINT n° 6 Affaires techniques et d'urbanisme

- 6a- Approbation d'un avenant à la convention de co-maitrise d'ouvrage entre la Ville de Thann et la CCTC pour l'aménagement des rues Kléber et Malraux
- 6b- Approbation d'une convention de prêt à usage par la SAS TRONOX France au profit de la Ville de Thann pour l'utilisation du terrain situé route d'Aspach
- 6c- Approbation de la vente d'une parcelle de terrain située au 6 rue du Rangen
- 6d- Approbation d'une régularisation d'une parcelle située 8 rue Bellevue en vue de son intégration dans le domaine public
- 6e - Approbation de l'accord-cadre pour la fourniture de gaz pour la nouvelle salle de tennis du Floridor
- 6f- Compte-rendu à la collectivité 2022 de la ZAC « Les Jardins du Blosen »
- 6g- Compte-rendu à la collectivité 2022 de la ZAC Saint-Jacques
- 6h- Approbation de la convention de délégation de maitrise d'ouvrage aux Amis de la Collégiale – restauration des vitraux

POINT n° 7 Affaires sports et loisirs

- 7a- Attribution de subventions à l'OSL dans le cadre des animations d'été et d'hiver 2023
- 7b- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Club Vosgien

POINT n° 8 Affaires forestières et environnementales

- 8a- Approbation du principe de renouvellement des baux de chasse par convention de gré à gré
- 8b- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des Apiculteurs

POINT n° 9 Affaires périscolaire, enfance et jeunesse

- 9a- Approbation de l'avenant n° 2 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement 2023-2024 avec le Centre Socioculturel

POINT n° 9 Communications

- Lettres de remerciements